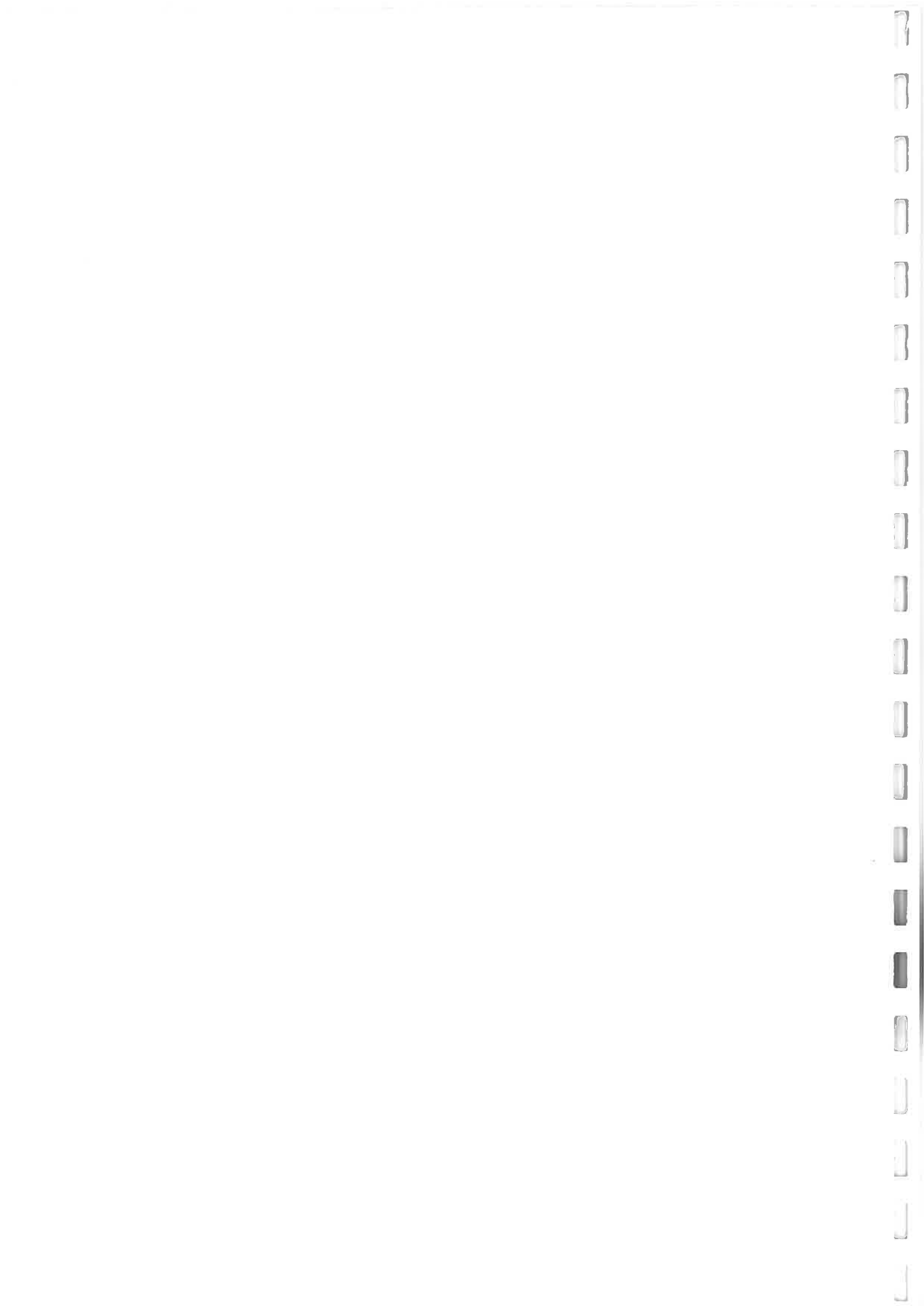


# FUANS 2015



Bulletin municipal



# LE MOT DU MAIRE

Les années se succèdent et j'espère qu'elles se ressembleront pour que nous continuions à passer d'agréables moments ensemble.

Avec l'Équipe Municipale, je vous présente tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour chacun d'entre vous et tous vos proches.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une année 2016 pleine de joie et de bonnes surprises.

Les événements dramatiques de cette année nous ont bien bouleversés, la délinquance et l'insécurité nous prouvent que nous vivons de plus en plus dans un monde instable et menaçant. Ne nous laissons pas emporter par la colère, mais gardons confiance.

Le programme des travaux 2015 a été restreint, puisque nous envisageons l'aménagement de la traversée du village en 2016. Cette année nous procéderons à l'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, E.D.F., France Télécom). Cela va causer quelques désagréments. Nous comptons sur votre compréhension. Et en 2017, ce sera le tour de la réalisation des trottoirs, parking et voirie : de gros investissements à inscrire aux budgets avenir.

Officiellement Nicole Jacquot, notre secrétaire de Mairie, a pris sa retraite fin Juin. Cela fait 25 ans que Nicole a pris ses fonctions de secrétaire.

C'est en connaissance de cause que je voudrais signaler pour ma part l'importance de cette fonction au sein d'un village. Une fonction qui demande de la discrétion. Nicole était ordonnée, minutieuse, ponctuelle, des qualités qui lui sont propres. Qui de nous tous n'a pas eu à venir au recours de Nicole, pour un renseignement, pour un conseil, pour un service, tous exécutés dans un accueil plus que chaleureux. Au nom de tous, je lui souhaite une bonne retraite bien méritée.

Depuis Juillet, Nicole fait l'intérim au secrétariat. J'apprécie beaucoup son aide, sa générosité et son bénévolat. Merci encore.

Pierre GUILLET



# L'ANNÉE EN BREF

## La traversée du village

Le projet suit son cours. Pour mémoire, il y a plusieurs années que le département envisage de refaire la chaussée. De notre côté nous avons retardé ce travail pour faire un projet plus complet. En effet nous voulons sécuriser la route (6000 véhicules/jour, essentiellement en trafic pendulaire), refaire les trottoirs, favoriser les parkings et redonner une allure " village " à Fuans.

L'étude est menée par le cabinet Berest.

Le conseil municipal, après s'être rendu au complet sur le terrain, mètre et plans à la main a revu la copie proposée et fait part de ses desideratas. Après les modifications désirées prises en compte le projet modifié a reçu l'aval du conseil.

Comme M. le Maire l'a précisé les étapes de travaux débiteront par la réfection des réseaux secs. Une gaine d'attente supplémentaire sera posée au cas où...

Nous anticiperons sur la mise en conformité du réseau d'eau à la croisée des rues « rue du chalet / rue du château d'eau / grande rue » afin de ne pas détériorer le beau revêtement à venir. Une réunion avec tous les concernés est programmée début Janvier 2016.

Le département nous ayant confirmé que les travaux sur la RD 461 Fuans / Auberge des sapins sont programmés par tranches pour les années 2016-2017. Ceci entraînera un plan de circulation comme nous l'avons déjà connu. Nous espérons pouvoir coordonner tous ces travaux afin de faciliter le travail des entreprises et de limiter la gêne des riverains.

En ce qui concerne les réseaux secs Le Syded est maître d'œuvre, il a déjà retenu l'entreprise Balossi de Morteau pour les travaux. Les riverains seront contactés pour les divers raccordements, merci de faire bon accueil.

## Secrétaire de mairie.

Comme l'a rappelé M. le Maire dans son mot, Nicole jacquot a fait valoir ses droits à la retraite.

Après appel à candidature plusieurs personnes ont postulé et, à la suite d'entretiens une fut retenue, puis une autre. Pour diverses raisons à caractère personnel elles se sont retirées. Nicole assure l'intérim et nous espérons que la prochaine candidature aboutira à hauteur de nos attentes. Elle devrait prendre ses fonctions en Février 2016. Il s'agit de madame Barnay Coralie.

En attendant il se peut que le secrétariat connaisse quelques dérèglements puis il faudra s'attendre à quelques lenteurs vu la complexité afférente aux tâches diverses et très variées d'un secrétariat de mairie. 25 ans d'expérience ne se remplacent pas d'un coup de baguette magique. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Concernant le secrétariat de mairie, nous avons été obligés de changer l'ordinateur de la comptabilité. Nous avons suivi les prescriptions donnés afin d'uniformiser le parc informatique des mairies. Les services compétents du conseil général sont venus installer le nouveau logiciel et transférer les données de l'ancienne machine.

Nous avons aussi investi dans l'achat d'un ordinateur portable et d'un vidéo projecteur que Luc a installé en salle de réunion (câblage et écran de projection). Nous sommes donc reliés à internet et aux fichiers de mairie. Ceci devrait nous donner plus de facilité pour accéder et présenter : cartes, cadastre, relevé de réseau etc...

## **Arrêt de bus à l'école des Commènes**

Nous avons été mis en garde sur le caractère potentiellement dangereux de l'arrêt de bus. En effet les enfants devaient traverser le parking pour rejoindre le bus. De par leur petite taille ils n'étaient pas très visibles des personnes qui manœuvraient leur véhicule.

La commission des routes s'est chargée de ce projet. Plan, demande de permis et de subventions ont été réalisés avec l'aide de M. Alain Mourot de la communauté de communes. L'entreprise Dodane, après consultations a été retenue pour les travaux (21 614 € HT).

Les travaux ont été subventionnés par l'état à hauteur de 8148€ (somme déjà reçue).

La réception du chantier s'est effectuée le 18 décembre. Il reste à réaliser le marquage au sol des emplacements de parking, il sera réalisé au printemps.



## **Préau pour l'école maternelle**

Comme vous avez pu le remarquer, il n'est toujours pas réalisé. La difficulté étant de répondre aux contraintes de fonctionnalité, d'emplacement, de circulation, d'esthétisme, d'accord avec l'environnement... Plusieurs avant-projets ont vu le jour avec les services de Mme Huot – architecte DPLG-. Ensuite, le côté financier ne sera pas négligé, il infléchira peut être notre choix.

## **La fête de mères**

Les fidèles mamans nous ont rejoints pour partager ce moment de convivialité. N'hésitez pas à revenir ou venir, c'est aussi l'occasion de faire plus ample connaissance.

## **Le Repas des aînés.**

Il s'est déroulé à l'auberge du Mont de Fuans où nombre d'entre vous a répondu présent.

## **Nouveau locataire :**

Mme Monnier a déménagé. L'appartement qu'elle occupait a été repris par Mme Laurent, ce dernier a été loué à M. Parnet Mathias. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## **Les déchets ménagers :**

Encore un peu de patience... Nous aurons en 2017 nos containers jaune individuels. Cela entraînera une légère augmentation de nos cotisations. En attendant, continuons de trier et de nous déplacer.



# ETAT-CIVIL

## Naissances

Photo non disponible

Noah le 9 décembre 2014  
Chez Mr Mme David  
Ne réside plus dans la  
commune



Loïse le 12 février 2015  
Chez Yohan et Laura Boujon  
12 rue des noisetiers



Luca le 15 mars 2015  
Chez Damien Gaume et  
Aurélie Mastropietro  
6 bis rue de l'église



Melvyn le 9 septembre 2015  
Avec son frère Emerick  
Chez Nicolas Souchard et  
Myriam Thomas  
3 rue des Noisetiers

## Mariages

*Le 16 mai à Fuans  
Florian Boujon et Elise Rémy*

*Le 20 juin à Fuans  
Gautier Schaller et Fanny Boillot*

*Le 20 juillet à Fuans  
Sébastien Renaud et Julie Vivot*

*Le 5 septembre à Fuans  
Yves Barrand et Charlène Maître*

*Le 19 septembre à Fuans  
Charles Yvan Guillet et Sabrina Huot*



## Décès



*Marie Louise Jacquier née Borne,  
le 28 décembre 2014  
La faye*

*Marie Louise Boillon née Vieille,  
le 7 août 2015  
Maison de retraite de Flangebouche*

*Florin Chatelain,  
le 10 août 2015  
Originaire de la Chenalotte*

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Libellé (1)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>Charges à caractère général</b>	<b>112 230,00</b>	<b>112 230,00</b>
Eau & assainissement	3 000,00	3 000,00
Energie-électricité	18 000,00	18 000,00
Combustibles	14 000,00	14 000,00
Carburants	3 000,00	3 000,00
Fournitures d'entretien	1 500,00	1 500,00
F. de petit équipement	7 000,00	7 000,00
F. de voirie	10 000,00	10 000,00
Vêtements de travail	250,00	250,00
Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00
Livres,disques,cassettes	0,00	0,00
Fournitures scolaires	200,00	200,00
Autres matières & fournitures	1 200,00	1 200,00
Locations mobilières	2 000,00	2 000,00
Entretien de bâtiments	6 000,00	6 000,00
Entretien de voies et reseaux	10 000,00	10 000,00
Entretien matériel roulant	7 000,00	7 000,00
Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00
Maintenance	2 000,00	2 000,00
Primes d'assurances	4 500,00	4 500,00
Doc. générale et Technique	350,00	350,00
Versements à des organ.form.	0,00	0,00
Indemn. comptable,régisseur	500,00	500,00
Honoraires	200,00	200,00
Annonces et insertions	0,00	0,00
Fêtes et cérémonies	8 000,00	8 000,00
Transp.collectifs	5 000,00	5 000,00
Voyages et déplacements	0,00	0,00
Frais d'affranchissement	1 500,00	1 500,00
Frais de télécommunication	2 500,00	2 500,00
Services bancaires et assimil	0,00	0,00
Concours divers (cotisations)	150,00	150,00
Frais de gardiennage	140,00	140,00
Redevance pour service rendu	600,00	600,00
Autres services extérieurs	140,00	140,00
Taxes foncières	0,00	0,00
<b>Charges de personnel</b>	<b>117 877,00</b>	<b>117 877,00</b>
Cotisations au FNAL	22,00	22,00
Cotisation CNG,CG de la FPT	2 200,00	2 200,00
Autres impôts & taxes	55,00	55,00
Personnel titulaire	50 000,00	50 000,00
Personnel non titulaire	29 000,00	29 000,00
Cotisations à l'URSSAF	17 000,00	17 000,00
Cotisations caisses retraite	14 500,00	14 500,00
Cotisations ASSEDIC	400,00	400,00
Cotisations Assurances Personnel	4 000,00	4 000,00
Cotisations autres organismes	300,00	300,00
Médecine du travail	400,00	400,00
<b>Atténuations de produits</b>	<b>13 001,00</b>	<b>13 001,00</b>
Reversements sur FNGIR	13 001,00	13 001,00
<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>69 130,00</b>	<b>69 130,00</b>
Indemnités élus	14 000,00	14 000,00
Cotisations retraite élus	550,00	550,00
Service d'incendie	7 830,00	7 830,00
Autres dépenses obligatoires	20 000,00	20 000,00
Subv aux communes du GFP	150,00	150,00
A caractère industriel et commer	17 000,00	17 000,00



## Commune de FUANS - 26 - Budget Communal

## III - VOTE DU BUDGET

2015

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Libellé (1)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
Subv. fonct. person. droit privé	9 100,00	9 100,00
Charges subv. Gest° courante	500,00	500,00
Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011+012+014+65+656)	<b>312 238,00</b>	<b>312 238,00</b>
<b>Charges financières (b)</b>	<b>7 000,00</b>	<b>7 000,00</b>
Intérêts réglés à l'échéance	7 000,00	7 000,00
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>319 238,00</b>	<b>319 238,00</b>
<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>58 920,23</b>	<b>58 920,23</b>
<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>	<b>1 384,00</b>	<b>1 384,00</b>
Valeur comptable immob. cédées (8)	0,00	0,00
Dif. sur réal. trans. en invest. (8)	0,00	0,00
Dot.amort.immos incorp. & corp	1 384,00	1 384,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>60 304,23</b>	<b>60 304,23</b>
<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>60 304,23</b>	<b>60 304,23</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>379 542,23</b>	<b>379 542,23</b>

	+
<b>RESTES A REALISER 2014 (11)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>379 542,23</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

**III - VOTE DU BUDGET 2015**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES**

Libellé (1)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>Atténuations de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Remb. rémunérations de personnel	0,00	0,00
Remb. sur charges de Sécu.	0,00	0,00
<b>Produits des services</b>	<b>27 250,00</b>	<b>27 250,00</b>
Concessions dans les cimetières	0,00	0,00
Redev occup domaine public	200,00	200,00
Droits de chasse et pêche	50,00	50,00
Autres redevances et recettes	4 500,00	4 500,00
Locations diverses(-immeub)	12 500,00	12 500,00
Remb par autres redevables	10 000,00	10 000,00
<b>Impôts et taxes</b>	<b>135 153,00</b>	<b>135 153,00</b>
Taxes foncières et d'habitation	116 267,00	116 267,00
C.V.A.E.	11 234,00	11 234,00
Imposit° Forfait. Entp. Réseau	2 652,00	2 652,00
Autres impôts locaux ou assimilé	3 000,00	3 000,00
F.N.G.I.R.	0,00	0,00
Fonds pérérq. interco et comun.	0,00	0,00
Taxe add. droits de mutation	2 000,00	2 000,00
<b>Dotations et participations</b>	<b>85 961,00</b>	<b>85 961,00</b>
Dotation forfaitaire	35 108,00	35 108,00
Dot Solidarité rurale	14 559,00	14 559,00
Dotations aux élus locaux	2 812,00	2 812,00
Autres	300,00	300,00
Subv. département	19 000,00	19 000,00
Particip. des communes du GFP	0,00	0,00
Dotat° et compensat° TP	0,00	0,00
Compensat° perte bases TP	0,00	0,00
Dotat° unique compensat° TP	28,00	28,00
Attributions du FDTP	0,00	0,00
Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	30,00	30,00
Etat/compens. taxe fonc.	1 548,00	1 548,00
Comp. exonération taxe d'hab.	3 076,00	3 076,00
Autres attributions de pérérquat°	8 500,00	8 500,00
Dotation de recensement	0,00	0,00
Autres attribut° et participat°	1 000,00	1 000,00
<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>104 400,00</b>	<b>104 400,00</b>
Revenus des immeubles	54 400,00	54 400,00
Excédent budgets annexes	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = (70+74+75+013)	<b>352 764,00</b>	<b>352 764,00</b>
<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres produits financiers	0,00	0,00
Revenus valeurs mob. placement	0,00	0,00
Intérêts parts sociales	0,00	0,00
<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Produits des cessions d'immob.	0,00	0,00
Produits exceptionnels divers	0,00	0,00
<b>Reprise sur amort et provisions (d) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	<b>352 764,00</b>	<b>352 764,00</b>
<b>Opérations d'ordre entre section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Op. ordre intérieur de section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>352 764,00</b>	<b>352 764,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER 2014 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>58 053,43</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>410 817,43</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

# L'INVESTISSEMENT 2015

III - VOTE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		
Libellé (1)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
Stocks	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00
Frais d'études	0,00	0,00
Frais insertion	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00
Autres : Biens mobiliers, mat.	0,00	0,00
Autres : Bâtiments et instal.	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 300,00	2 300,00
Autre matériel et outillage	0,00	0,00
Autres matériels & outillage	0,00	0,00
Matériel de transport	0,00	0,00
Matériel de bureau et info.	2 300,00	2 300,00
Immos reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00
Immobilisations en cours (hors opérations)	65 918,23	65 918,23
Immos en cours-inst.techn.	65 918,23	65 918,23
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>68 218,23</b>	<b>68 218,23</b>
Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Etat & etabl.nationaux	0,00	0,00
Remboursement d'emprunts	85 100,00	85 100,00
Emprunts en euros	84 100,00	84 100,00
Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00
Compte de liaison	0,00	0,00
Participations et créances ratta	0,00	0,00
Autres immos financières	0,00	0,00
Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>85 100,00</b>	<b>85 100,00</b>
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>153 318,23</b>	<b>153 318,23</b>
Opérations d'ordre entre section (7)	0,00	0,00
Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00
Autres : Bâtiments et instal.	0,00	0,00
Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>153 318,23</b>	<b>153 318,23</b>

III - VOTE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		
Libellé (1)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
Stocks	0,00	0,00
Subventions d'investissement (hors 138)	67 414,00	67 414,00
Autres	10 000,00	10 000,00
Etat & etabl.nationaux	20 000,00	20 000,00
Départements	20 314,00	20 314,00
Autres	10 500,00	10 500,00
Amendes de police	6 600,00	6 600,00
Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00
Emprunts en euros	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00
Immos reçues en affectation	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>67 414,00</b>	<b>67 414,00</b>
Dotations Fonds divers Réserves	102 281,77	102 281,77
FCTVA	23 600,00	23 600,00
Taxe aménage Verst sous-densité	2 000,00	2 000,00
Excédents de fonctionnement	76 681,77	76 681,77
Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00
Compte de liaison	0,00	0,00
Participations et créances ratta	0,00	0,00
Autres immos financières	0,00	0,00
Produits des cessions	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>102 281,77</b>	<b>102 281,77</b>
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>169 695,77</b>	<b>169 695,77</b>
Virement de la section de fonct.	58 920,23	58 920,23
Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	1 384,00	1 384,00
plus/moins value cession d'immo	0,00	0,00
Autres terrains	0,00	0,00
Amortis. frais d'études	1 384,00	1 384,00
Autres : Bâtiments et instal.	0,00	0,00
<b>DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>60 304,23</b>	<b>60 304,23</b>
Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>60 304,23</b>	<b>60 304,23</b>
<b>DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>230 000,00</b>	<b>230 000,00</b>

	+
RESTES A REALISER 2014 (11)	29 700,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	45 981,77
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>230 000,00</b>

	+
RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>230 000,00</b>

### Détail des travaux : 65 916-prévu -

Vitraux église :	2 454
Chemin rural :	5 000
Préau Commènes :	23 800
Aménagement	
Carrefour Commènes :	34 664

### Détail des subventions reçues

remboursement TVA église :	23 590
subventions église :	34 924
subv. Fond. Patrimoine	10 796
subvention Commènes	8 148
subv. chemin Espagnols	3 257

# R.P.I. Fournets-Luisans-Fuans

Nous accueillons 123 élèves (75 de Fournets-Luisans, 38 de Fuans et 2 d'autres communes) soient 85 familles.

Voici l'organisation pédagogique choisie cette année :

Ecole des COMMENES	PS-MS	23 élèves (17 PS-6MS)	Mme Christelle Bedeaux (accompagnée par Mme Elisabeth Cassard)
	MS-GS	22 élèves (9 MS-13 GS)	Mme Emmanuelle Pillot (accompagnées par Mme Julie Gianella)
Ecole des FOURNETS	CP-CE1	23 élèves (17 CP - 6CE1)	Mme Colette Revillot Mme Virginie Joué
	CE1-CE2	25 élèves (7 CE1 - 19 CE2)	Mr Damien Guillot
	CM1-CM2	30 élèves (18 CM1- 12 CM2)	Mr Frédéric Distel Mme Virginie Joué

Patricia Vieille et Chantal Faivre assurent l'entretien des locaux à l'école des Fournets.

Julie Gianella et Elisabeth Desjours assurent l'accompagnement des jeunes enfants dans le bus .

Les représentants de parents :

Pour l'école de Fournets-Luisans	Pour l'école des Commènes
Mme Géraldine Laurent Mme Carole Vieille Mme Michèle Groperrin Mme Gaëlle Gonnin Mme Sabrina Huot-Guillet	Mme Angélique Casciaro Mme Julie Renaud Mme Anne Seuret

L'association des parents d'élèves est toujours notre fidèle alliée. Elle offre à nos élèves la possibilité d'assister à des spectacles vivants (concerts, théâtre...), de se rendre au cinéma, d'assister à des expositions. Ces sorties éveillent leur curiosité, forgent leur ouverture d'esprit et procurent de riches occasions de travail en classe, sans compter les moments de plaisir partagés.



L'association sait également répondre à nos besoins en matériel. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Concernant nos élèves, ils seront soumis à de nouveaux programmes faisant suite à la refondation de l'école. Plus que le contenu lui-même, la philosophie change davantage prêtant une attention particulière à l'évaluation leur permettant de mieux se connaître pour progresser sans se sentir sanctionnés. On nous incite à proposer aux élèves des parcours d'apprentissage plus personnalisé afin de répondre aux besoins et au rythme de chacun. Les méthodes d'apprentissages préconisées en maternelle seront davantage le jeu et les interactions entre enfants.

La réforme de l'école entreprise depuis deux ans propose aux municipalités d'établir un PEDT : projet éducatif de territoire en collaboration avec tous les partenaires locaux ayant une implication au niveau de l'éducation des enfants de leur commune. Un travail en collaboration avec Familles Rurales et les enseignants a permis de définir **la civilité** comme axe prioritaire et des actions concrètes seront proposées aux enfants pour la mettre en pratique.



### Soirée de fin d'année scolaire

Le mardi 30 juin 2015 l'ensemble des élèves et leur famille étaient réunis autour du thème de la lumière à l'école des Fournets pour la soirée de fin d'année. Les parents ont pu apprécier le travail et la prestation de leurs enfants à travers des chants, des expositions d'arts visuels, des ateliers scientifiques proposés. Agrémentée par la douceur estivale, cette soirée rimait avec convivialité autour d'un buffet préparé par l'association des parents d'élèves. Ce fut également l'occasion pour les élèves de découvrir les productions des autres et concernant les élèves des Commènes de découvrir « l'école des grands » L'appellation RPI prenait ainsi tout son sens.

Les élèves et toute l'équipe du R.P.I. vous souhaitent une très belle année 2016 et une bonne santé.





## L'association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves a élu le 28 septembre un nouveau bureau qui est composé de :  
Gaëlle GONNIN la présidente, Virginie JUBIN la vice présidente et Angélique CASCIARO la trésorière  
et secrétaire et les autres membres sont Cyriel BERTRAND, Marianne BULLE, Cyril CATTET, Marie-  
Laure CHABOD, Virginie CHARDIN, Amandine COMBE, Alice FLAMENT, Isabelle LEGRAND,  
Myriam THOMAS, Pauline TOCHOT.

Voici les dépenses de l'association au cours de l'année scolaire 2014/2015 :

- 420 € pour les divers voyages liés aux spectacles JMF, spectacles Ecole et Cinéma et Coté Cours,
- 1696 € pour tous les transports
- 1732 € pour les sorties et spectacles
- 6003 € pour l'achat de vidéoprojecteurs et de 3 ordinateurs portables
- 2779 € pour l'achat d'une structure pour les maternelles

Soit un total dépensé pour nos enfants scolarisés de 12 630€

Pour pouvoir financer toutes ces sorties et dépenses diverses, nous organisons diverses manifestations qui nous permettent de récolter les fonds nécessaires pour l'année scolaire 2015/2016, nous avons déjà pu programmer certaines dates :

**LES CALENDRIERS:** La vente se fera courant décembre. Ils seront en vente au prix de 3€.

**VENTE DE CHOCOLATS :** Pour la première fois cette année nous avons décidé de faire de la vente de chocolats des catalogues ont circulé et elle nous a rapporté un bénéfice de 790 €. Cette opération a très bien fonctionné nous la renouvèlerons pour Pâques.

**LE LOTO :** Il se tiendra **le dimanche 13 mars 2016 à 14 h à la salle des fêtes de Fuans** (merci aux parents qui ont fait des gâteaux l'année dernière)  
**Attention, cette année les enfants ne passeront pas recueillir les lots, merci de bien vouloir les déposer chez une personne de l'association, dans un local de tri ou à l'école et surtout avant le vendredi 12 février 2016.**  
Les enfants comptent sur vous, mobilisez-vous.

### **BOURSE AUX VETEMENTS**

**ET JOUETS ENFANTS :** Cette année nous avons décidé d'organiser une bourse spéciale enfants qui se déroulera **le dimanche 10 avril 2016 de 10h à 18h à la salle des fêtes de Fournets Luisans.**  
Les réservations de tables auront lieu après les vacances de Février 2016.

**SOIREE ZUMBA :** Une autre nouveauté qui se déroulera **le samedi 21 mai 2016 à la salle des fêtes de Fuans**, elle sera animée par Claudia.



## LA COLLECTE DE PAPIERS :

Elle existe depuis octobre 2004 et elle continue cette année.

Pour l'année 2014 / 2015, ont été livrés environ 72 tonnes de papiers pour une valeur de 5 152 €.

La collecte reste une des plus grosse partie de nos ressources, nous comptons donc sur la mobilisation de chaque parent.

Cette année nous avons décidé de changer la procédure pour la livraison, le papier trier sera mis en vrac dans une benne environ une fois tous les 2 mois.

Nous faisons appel à votre bonne volonté pour déposer vos papiers dans nos différents locaux :

### Responsables des locaux :

**A Fuans** : garage sous la salle des fêtes

Nicolas THOMAS 06.71.72.51.40

Virginie JUBIN 03.81.43.58.16

**Aux Fournets** : local sur la route de la fromagerie

Marianne BULLE 03.81.67.01.44

Damiano CASCIARO 06.04.40.48.42

**Au Luisans** : garage sous l'école

Jean-Michel JAY 03.81.43.62.54

Virginie JUBIN 03.81.43.58.16

Les dépôts sont ouverts de 9h à 11h (\* fermé au Luisans)

- |                 |                |
|-----------------|----------------|
| ▪ 17 octobre    | ▪ 9 avril      |
| ▪ 7 novembre    | ▪ 30 avril     |
| ▪ 21 novembre * | ▪ 14 mai       |
| ▪ 5 décembre    | ▪ 28 mai       |
| ▪ 19 décembre * | ▪ 11 juin      |
| ▪ 9 janvier     | ▪ 25 juin      |
| ▪ 23 janvier *  | ▪ 9 juillet    |
| ▪ 6 février     | ▪ 6 août       |
| ▪ 27 février *  | ▪ 3 septembre  |
| ▪ 12 mars       | ▪ 17 septembre |
| ▪ 26 mars *     |                |

L'association des parents d'élèves remercie les communes ainsi que toutes les personnes qui donnent de leurs temps.

*Nous vous souhaitons tous nos vœux pour l'année 2016.*



## URBANISME 2015

### Permis de construire :

RIEDO Ivan	création appartement –déposé le 08.12.2014-
FAIVRE Robert	construction bûcher
GAUTHIER Dominique + SCI	reconversion d'un hangar
GADAWSKI Sylvain	construction maison
GUERARD Harry + Eddy	extension bâtiment

### Déclarations préalables

GUILLET Charles-Ivan	bardage bureau
RIGOLOT Chloé	escalier extérieur
VERMOT-DESROCHES Denis	garage
SCI Pré Manon MARQUES Jean	porte garage
TATTU Georges	panneaux solaires
BOISTON André	abri jardin
CATTET Maxime	ascenseur, terrasse, véranda
CABAT Daniel	isolation extérieure

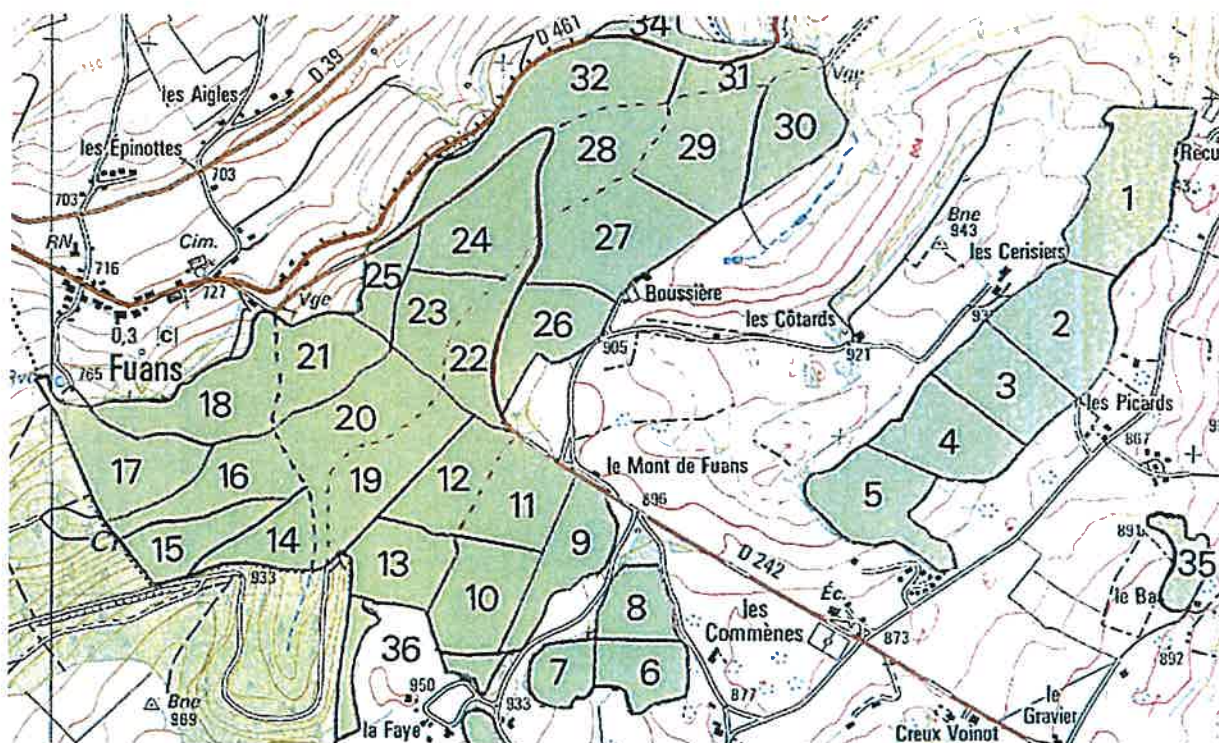
### Certificats d'urbanisme déposés

BOLE Jean-Christophe	rue de l'Eglise
BOLE Jean-Christophe	rue du Château d'eau
BOUJON Florian	rue des Aigles
PEQUIGNOT Loïc	Les Commènes
GAUME Elianne	Grande rue
GAUTHIER Christophe	Reculotte

# Domaine forestier de Fuans

## Présentation de notre forêt:

- La forêt de Fuans couvre une surface de 220 Hectares
- Son peuplement est constitué de : 60% Sapins ; 20% épicéas ; 20% bois blancs
- Utilisation :
  - L'utilisation principale, est la vente de résineux, pour assurer un revenu à la commune.
  - Elle doit permettre aussi d'offrir chaque année l'affouage aux habitants de la commune qui en font la demande
  - Elle doit préserver la faune et la flore.



Ci-dessus le plan présentant les parcelles soumises



## **Journée des bénévoles :**

La journée des bénévoles est organisée, comme chaque année depuis 7 ans, par la commission des bois.

Cette année, les limites de parcelles N° 14 ;15 ;16 ;17 ont été débroussaillées et marquées.

Une équipe a dû supporter de nombreuses piqûres de guêpes, énervées d'avoir été dérangées.

Cette journée permet de mieux connaître notre forêt, de se rendre compte des besoins.

- Cette année, nous avons remarqué que des sapins mûrs devaient être rapidement vendus et coupés sur la parcelle N° 16

Toutes les personnes qui veulent participer à cette journée sont les bienvenues, et peuvent le faire savoir au secrétariat.



*Ci-dessus les consignes avant le départ*

## **Sapins de Noël :**

Chaque année, les communes de Fournet-Luisans et de Fuans profitent de dégager une partie des parcelles en régénération naturelle, pour fournir des sapins de Noël aux habitants de la commune.

Merci aux employés communaux, qui ont coupé les sapins, et aux bénévoles qui ont participé au ramassage.

Cette année les sapins de Noël ont été coupés sur la commune de Fournet-luisans.

Nous espérons pouvoir continuer de vous proposer ce service dans les années à venir.

**Ventes de bois pour 2015 :**

- |                                     |                     |              |
|-------------------------------------|---------------------|--------------|
| • Vente de bois parcelle N°13       | JURASCIAGES Bertin  | 13651.50 TTC |
| • Vente de bois parcelle N°7        | SARL Faivre-Rampant | 19265.40 TTC |
| • Vente de bois parcelle N°4        | JURASCIAGES Bertin  | 11286.50 TTC |
| • Vente affouage parcelles N° 7 ;26 |                     | 2833.05 TTC  |

Total des ventes de bois pour 2015 : **47036.45 TTC**

Concernant les ventes de bois, les prix sont stables par rapport à 2014



*Ci-dessus : illustration d'une vente de bois : les lots sont cédés au plus offrant des acheteurs. Chacun dispose de 12 secondes pour faire une offre après la présentation de la parcelle.*

**Les travaux forestiers prévus pour 2016 :**

- Broyage de la végétation pour les parcelles N° 26 et N° 27
- Plantation de sapins dans les parcelles N° 26 et N° 27
- Vente des bois mûrs de la parcelle N° 16
- Tous les 15 ans l'ONF fournit un diagnostic complet des parcelles, qui est prévu pour 2016

## **Certification PEFC:**

Depuis cette année notre forêt bénéficie de la certification **PEFC**  
Cet acronyme signifie :

**P**an **E**uropean **F**orest **C**ertification



Cela peut se traduire par :

« Certification des forêts, relatif au continent européen tout entier »

Le label PEFC est immédiatement reconnaissable. Il signifie que de l'arbre au produit bois, tous les acteurs de la chaîne (propriétaires, marchands, bûcherons, transformateurs et commerçants) respectent des règles strictes.

Après revue du cahier des charges avec M. Viennet de l'ONF, il nous a assuré que tout sera fait pour garantir la conformité à cette certification.

Cette certification nous permet de :

- Participer à la politique forestière de la France, qui incite la consommation de bois issus de forêts gérées durablement
- Nous former et nous informer sur la bonne gestion des forêts
- Vendre nos coupes dans les meilleures conditions possibles

### **Les travaux forestiers réalisés en 2015 :**

- Dégagement de la parcelle des Sausses et du Frêne réalisé par l'entreprise Viennet

Pour ces travaux, la commune a investi une somme de 3625.59 TTC



## **Arbre de Noël**

Samedi 12 décembre, la salle des fêtes a été envahie par une joyeuse bande d'enfants accompagnés de leurs parents pour attendre le père Noël. C'était sa première visite dans la commune de Fuans.



Très excités et pressés par la venue du père Noël, les enfants ont patienté gentiment avec des chants, des danses et une activité manuelle. Ils ont fabriqué de très belles boules de Noël uniques et originales en les personnalisant par un dessin et des gommettes.



Le père Noël n'a pas failli à sa mission et a donc comblé 37 enfants de 3 mois à 12 ans. Celui-ci aidé de ses lutins a donc distribué différents livres selon l'âge des enfants pour leur plus grand bonheur.

Après toutes ces émotions, les enfants et les parents n'ont pas résisté à un bon goûter ! De bonnes crêpes préparées avec soin ont régalé l'ensemble des convives.



Nous espérons vous revoir nombreux l'année prochaine pour renouveler l'expérience et nous remercions tout particulièrement le comité des fêtes et le conseil municipal pour leur engagement de cette magnifique journée !

***Très bonne et heureuse année  
2016 !***

# COMITE DES FETES

Avec l'arrivée de nombreux adhérents cette année , le Comité des fêtes se refait une nouvelle jeunesse .Ces recrues devraient apporter un nouvel élan au comité.

Cette année encore le banquet des classes et la brocante ont attiré de nombreuses personnes.

Le 30 mai un apéro a été organisé pour remercier nos anciens membres qui se sont investis de nombreuses années à nos côtés.



**Merci à :** Florian Boujon  
Frédéric Cattet  
Murielle Comola  
Samuel Jeannot  
Sebastien Renaud  
Frédéric Vermot Desroches  
Fabrice Viennet

**Changement de date pour la Rando VTT et Pédestre qui a repris sa place le 15 août. Malheureusement pour nous le temps n'étant pas de la partie, une très faible participation a été constatée.**

**Grande nouveauté cette année, le 27 novembre un spectacle de qualité a été proposé en partenariat avec la Municipalité. Ce dernier alliait jonglage, clowneries et acrobaties.**



## « Et voilà »



Les personnes présentes ont été très enthousiasmées par la prestation donnée par cette famille de saltimbanques, qui, pour information, a des racines au village.

Ce spectacle étant offert à tous les habitants de Fuans, n'hésitez pas à vous joindre à nous l'année prochaine.



Quelques dates à retenir se profilent déjà à l'horizon 2016 :

Le vendredi **15 janvier** à 19h30 Assemblé Générale.

Le **27 février** le banquet des classes en 6 et 1.

Le Comité de Fêtes étant là pour dynamiser le village, votre participation à nos manifestations est importante pour notre motivation.

Le mot d'ordre pour cette année, **PARTICIPEZ** et

# BONNE ANNEE

## LE CLUB DE LA DAME VERTE



Vous invite Mesdames et Messieurs à venir découvrir le club tous les quinze jours de 13 h 30 à 17 heures dans la salle des fêtes mise à notre disposition gracieusement par la municipalité que nous remercions sincèrement ; alors que peut-on faire dans ce club... partager des souvenirs des photos, raconter des histoires, évoquer les changements de son village, faire connaître sa passion, échanger de bons procédés, s'instruire avec la connaissance des autres, trouver une passion commune avec d'autres personnes, jouer aux cartes, aux dames, à la marelle, aux échecs, tricoter, faire du crochet et peut-être avez-vous d'autres idées : tout cela autour d'une table garnie de quelques pâtisseries avec un bon café ou autres boissons.

Sans oublier de fêter les anniversaires et quelques fois de partager un repas gourmand.

Le club invite aussi d'autre club à partager un après-midi. Il organise aussi son concours de tarot, fête aussi Noël avec repas, musique, danse, remise de cadeaux par le Père Noël en personne.

J'espère avoir éveillé votre curiosité et n'hésiter pas à venir nous rendre visite.

L'année 2015 avec sa météo ensoleillée nous a donné des bons et tristes moments que l'on ne peut pas oublier mais les joies et les peines font partie du quotidien.

La Dame Verte souhaite à tout notre sympathique village un joyeux Noël et une très heureuse année 2016.

**Concours de tarot du club le 13 janvier 2016 à partir de 13 h 30**



## La Chasse

L'ACCA de Fuans, association de chasse agréée, fait partie des 10100 ACCA réparties sur 70 départements, regroupant plus de 35000 chasseurs. Elle est avec l'ACCA de Fournets- Luisans la composante de l'AICA de Fournets- Luisans / Fuans (Association Intercommunale de chasse agréée).

Les chasseurs agissent pour le maintien d'une nature favorable à la faune sauvage. L'organisation associative de la chasse française équilibre la gestion des prélèvements. Elle est le garant du maintien de la biodiversité exceptionnelle. Depuis plus de vingt ans des programmes de suivi et de recherches scientifiques sont réalisés en liaison avec le CNRS, l'ONCFS, le muséum d'histoire naturelle etc... Le réseau SAGIR, Unité spécialisée dans la surveillance sanitaire de la faune sauvage assure un travail unique en Europe.

La chasse gère plus de 38 millions d'hectares, les réserves de chasse et les zones de repos de la faune représente pour les seules ACCA 1 500 000 hectares, soit 10 fois la surface des parcs nationaux.

La chasse, en France, est une filière économique, Elle génère 25800 Emplois équivalent temps plein, 3,6 milliards d'Euros de chiffre d'affaires, 2,1 milliard d'Euros de valeur ajoutée à l'économie nationale(PIB) dont en Bourgogne Franche-Comté, 1434 emplois équivalent temps plein et 117 million d'Euros de valeur ajoutée à l'économie régionale (PIB).

La chasse a pour objet de parvenir à un équilibre agro-sylvo-cynégétique, et, à travers les ACCA elle est ouverte à tous.

Les chasseurs de L'AICA vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

## Quelques nouvelles de votre ADAPEI

### Section Locale de Morteau.

Au cours de l'année 2015, les manifestations habituelles ont eu lieu :

- Repas associatif à Villers le Lac
- Pique-nique de rentrée, réunissant personnes accompagnées, familles et amis, professionnels.
- Vide greniers, qui permet le financement d'un voyage culturel en direction des travailleurs de l'Esat et des résidents des foyers.
- Rencontres familles, professionnels et conseillers de section au sein des établissements
- Début juillet, un service « Espace Temps Libre » à ouvert sur Morteau, c'est un lieu de rencontre pour les personnes accompagnées par l'Adapei et les bénévoles.

De nombreuses activités sont proposées, ludiques et/ou culturelles qui servent de support à la création de liens dans une grande convivialité.

Lieu où chacun pourra faire part de ses souhaits et de ses envies et ensemble organiser des sorties, des week-ends, accompagnés et soutenus par Charlène et Laura, professionnelles de l'animation et présentent les mercredis et samedis après-midi.

Rencontres et activités ont lieu « salle de convivialité », rue Barral à Morteau, salle mise à disposition par la mairie de Morteau et partagée par les seniors, nous les en remercions vivement.

L'opération brioche a connu un vif succès cette année encore, merci à la population et aux bénévoles pour leur implication, pour votre commune : 808,30 €.



Sur le secteur de l'ADAPEI section Morteau, 8 à 9 enfants porteurs de troubles autistiques vivent chez leurs parents, car aucune structure n'est adaptée à leurs problématiques.

Sans financement complémentaire de l'ARS (Agence Régionale de Santé) l'IME de Morteau a fait le pari de créer un lieu d'accueil et d'apprentissage pour eux.

Des éducateurs se forment actuellement à l'autisme et une psychologue spécialisée est venue renforcer l'équipe.

Mais par contre, l'IME avait besoin de mobilier et de matériel pédagogique adapté pour les accueillir dignement.

Notre campagne, « Opération Brioches » a permis de financer

- un tableau interactif permettant un apprentissage ludique
- et tout le matériel nécessaire à cette classe dédiée.

Grâce à vous tous, 3 de ces enfants viennent enfin prendre le chemin de l'école. La mobilisation reste présente pour pouvoir prochainement les accueillir tous.

Soyez assurés de notre reconnaissance.



Nicole Gauthier

Présidente section locale de Morteau de l'ADAPEI du Doubs.

# Le Relais assistantes maternelles

c'est :

- Un accès à la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s du secteur
- Un lieu d'information pour les assistant(e)s maternel(le)s : droits et obligations, agrément, formation, rémunération...
- Un lieu d'information pour les parents : sur les différents modes d'accueil, sur leurs droits et obligations d'employeur, sur les démarches administratives (contrat de travail, déclaration d'embauche, statut...)
- Un lieu d'accompagnement dans les relations employeurs et employés liées à l'accueil de l'enfant par le biais de l'écoute et de l'orientation.
- Un lieu d'échanges et de rencontre pour les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et d'autres professionnel(le)s de la petite enfance.
- Un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) et/ou de leur(s) parent(s).
- Un lieu de ressources qui participe à la qualité de l'accueil de l'enfant par le biais de conférences, réunions, documentations, animations...
- Un service qui participe à la promotion de la profession d'assistant(e) maternel(le).
- Un service gratuit et impartial.

Pour des informations (lors de permanences ou de rendez-vous), contactez Martine Kuhn au 03 81 26 00 92 / 06 82 35 63 10 ou à l'adresse suivante : [m.kuhn@portes-haut-doubs.fr](mailto:m.kuhn@portes-haut-doubs.fr)

## Les animations du RAM :

Le RAM organise des animations ouvertes aux enfants non scolarisés accompagnés par un adulte (parents, assistantes maternelles...) sur inscription obligatoire.

Musique, lecture, temps de jeux, activités motrices et manuelles sont au programme de ces temps collectifs qui se passent sur Valdahon, Orchamps-Vennes et Pierrefontaine-les-Varans. Ces temps permettent aussi aux adultes, professionnels et parents, de se rencontrer et d'échanger.

Le programme complet est joint au Tom Pouce (journal du RAM) disponible dans les mairies du pays des Portes du Haut-Doubs.

Renseignements et inscriptions : [e.laligant@portes-haut-doubs.fr](mailto:e.laligant@portes-haut-doubs.fr) 03 81 26 00 92

*Vous pouvez retrouver également toutes les dates des animations sur le site du Pays des Portes du Haut Doubs : <http://www.portes-haut-doubs.com> Rubrique : Agenda des manifestations.*

## A venir :

**Le RAM organise en partenariat avec le multi-accueil « Les Choubidou » une conférence à destination des parents et des professionnels de la petite enfance :**

**« L'agressivité normale et nécessaire au développement du jeune enfant », animée par Cécile Remermier-Pianet, psychologue à l'Antenne Petite Enfance de Franche-Comté.**

**Jeudi 17 Mars 2016 à 20h30, salle L'entracte, Orchamps-Vennes**

**Entrée libre et gratuite.**

# ADMR du Val de Vennes

Nous avons le plaisir de vous rendre compte de nos activités de l'année.

Cette année a été très bouleversée, vous en savez quelque chose !

Marcelline Viprey qui m'avait remplacé à la présidence a préféré « rendre son tablier » ayant constaté que la charge de l'association n'était guère compatible avec ses responsabilités professionnelles. J'ai donc repris la présidence pour un an.

Louissette Brossard, bénévole depuis de nombreuses années, responsable du service personnes âgées et handicapées, très largement connue et appréciée a, pour diverses raisons, demandé à être relevée de ses fonctions.

Merci à toi Louissette pour ton dévouement de tous les instants au service des personnes aidées.

De plus, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre le départ de Murielle Boissenin, elle qui depuis 13 ans remplissait le rôle de secrétaire administrative toujours à l'écoute et avec le sourire !

Bonne chance à toi Murielle dans ta nouvelle orientation.

Durant l'été, avec l'aide efficace de la Fédération nous avons pu remettre notre association en route.

Une nouvelle secrétaire Madame Mireille Bernard a été embauchée.

Un grand merci aux salariés pour leur investissement, leur esprit d'équipe et tous les efforts fournis durant cette difficile période.

Notre après-midi récréatif a eu lieu à Guyans-Vennes. C'est la chorale Haut-Doubs Chœur qui a animé ce superbe moment de détente qui a réuni plus de cent participants.

Avant de vous donner quelques chiffres je tiens à remercier les maires du Val de Vennes pour leur subvention.

Pour cette année : - 23650 heures effectuées auprès des personnes âgées et handicapées

- 25 familles aidées par le service familles
- 436 repas livrés auprès de 4 bénéficiaires
- 33 postes de téléassistance en fonctionnement

Toute l'équipe ADMR vous présente ses meilleurs vœux.

Le Président Jean-Marie Courtois

ADMR 12 grande Rue 25390 Orchamps-Vennes Tel : 03 81 43 69 57

Heures d'ouverture du bureau : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h.30 à 16h.30



## La ligue contre le cancer

Nous venons de terminer la collecte 2015. (La 7<sup>ième</sup> pour notre village)

La somme de 2565,50€ (118 donateurs) a été remise au comité de Besançon présidé par Monsieur Bosset Professeur honoraire au CHRU de Besançon.

### Actions de la Ligue comité de Besançon en 2015 :

La Ligue a signé une convention avec le CHRU de Besançon et l'hôpital de Pontarlier :

Chaque année : 100000€ seront octroyés au CHRU et 20000€ à l'hôpital de Pontarlier pour des besoins en équipements.

La Ligue a donné 500000€ au CHRU Pôle cancer pour équiper en lits, fauteuils, tables d'examen et achat de 72 postes de télévision pour les chambres et salles d'attente.

La Ligue a aidé à l'équipement du laboratoire bisontin pour la recherche du 1<sup>er</sup> vaccin contre le cancer.

400000€ ont été attribués à l'aide à la recherche.

La Ligue est venue en aide financière auprès de familles en difficultés après dossiers instruits par l'assistante sociale.

La Ligue continue de financer des programmes de dépistage.

La Ligue propose un accompagnement psychologique (service gratuit et confidentiel destiné aux malades et à leurs proches) à Besançon, Pontarlier et Valdahon. Tél : 03 81 81 23 77

Les fonds dont dispose la Ligue du Doubs proviennent des collectes dans les villages (311000€ l'an dernier), de différentes manifestations, des dons lors de mariages et décès et des legs.

Merci à tous les donateurs pour votre générosité et votre action solidaire.

Les bénévoles : Borne Isabelle, Cassard Elisabeth, Cattet Frédéric, Guillet Pierre, Renaud Josiane, Fleurot Anne-Marie

## CENTRE DE SECOURS D'ORCHAMPS-VENNES



Fin d'année, le temps des bilans est venu.

A l'heure où j'écris ces quelques mots, depuis le 1 décembre 2014 au début du mois de novembre 2015 nous sommes à 320 interventions, incendies, accidents, secours à personne, opérations diverses. Des joies, comme la naissance d'enfants dans notre véhicule, des satisfactions en portant secours sur des accidents graves et revoir ces victimes venir saluer les pompiers à la caserne, les peines aussi où tout notre savoir-faire, nos gestes ne servent à plus rien.

Notre centre a connu 2 démissions au cours de l'année, le Sapeur Jacky PRETOT de Guyans-Vennes et le Caporal/chef Thomas JUBIN de Grandfontaine-Fournets pour raisons familiales ou autres. Nous les remercions pour leurs années d'engagement de sapeurs-pompiers volontaire. Mais nous saluons le recrutement 100% féminin avec les arrivées de Melle Cynthia MAILLARD d'Orchamps-Vennes et Melle Anne CAMPENET de Flangebouche. Bienvenue à ces 2 jeunes filles.

Première pierre posée à notre futur centre dont les travaux commenceront au début de l'année 2016. Un outil moderne qui sera livré à l'aube de l'année 2017 pour nos sapeurs-pompiers, avec de l'espace pour l'entraînement, du confort, et une hygiène de vie meilleure, du matériel nouveau pour améliorer nos secours autour de la population du Val de Vennes et du Doubs.

Une caserne qui sera un pôle de formation pour nous et les sapeurs-pompiers du Doubs. Je tiens à féliciter ces femmes et hommes qui quittent leurs familles de jour comme de nuit pour sauver des vies.

Et pour terminer une pensée profonde à nos collègues de Saint-Hippolyte pour le terrible drame qu'ils ont subis lors d'un départ en intervention. On ne doit juger personne.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE ET TOUS NOS VOEUX POUR L'AN 2016

Le chef de centre,

Adjudant Jean-Louis JOUILLEROT





## *Amicale des Donneurs de Sang du Val de Vennes*

Il est possible de donner son sang **de 18 ans à 70 ans** (jusqu'à la veille du 71<sup>ème</sup> anniversaire !):

- \* **6 fois** par an pour les hommes
- \* **4 fois** par an pour les femmes.

L' EFS (Etablissement Français du Sang) organise 6 collectes de sang par an à Orchamps-Vennes pour tout le Val de Vennes . **En moyenne,75 dons y sont effectués.**

**Nous sommes tous concernés !**

***Les stocks sont en baisse, nous comptons sur vous !***

**Prochaines collectes 2016:** (salle de l'Amitié à Orchamps-Vennes)

- Les **mercredis** de 16h à 19h15 :
- \* **06 janvier**
  - \* **16 mars**
  - \* **18 mai**
  - \* **27 juillet 2015**
  - \* **28 septembre**
  - \* **30 novembre**

Nous remercions la municipalité d'Orchamps-Vennes pour la mise à disposition gratuite de la salle et la mairie de Fuans pour l'octroi d'une subvention. Ceci contribue au bon déroulement des collectes.

Renseignements : Gabriel CASSARD  
03-81-43-50-15



## Il y aura un siècle

M. Le Maire de Fournets-Luisans nous avait sollicités pour trouver un nom de baptême pour l'école primaire du RPI.

Nous est alors revenu en mémoire une plaque commémorative que nous avons retrouvée lors du déménagement de l'ancienne porcherie.



L'enquête menée auprès de nos anciens a fini par être fructueuse.

2 jeunes instituteurs en poste à Fuans ont perdu la vie lors de la grande guerre. Narcisse Vittot dont l'extrait d'acte de décès suit et de Raymond Dartevelle

*Quatrième et dernier feuillet*  
*1916*

*L'an mille neuf cent seize le troisième jour du*  
*mois d'octobre à douze heures, etant à Albacourt (Somme)*  
*Acte de décès de Narcisse Vittot caporal au 152<sup>e</sup> régiment*  
*d'infanterie 7<sup>e</sup> Compagnie immatriculé sous le n<sup>o</sup> trois mille*  
*deux cent deux (3202) au bureau de recrutement de Belfort classe*  
*1916 né le vingt mai mil huit cent quatre vingt seize à*  
*Chaux-ls-Barranant canton de Verval Département du Doubs*  
*Domicilié en dernière lieu à Chaux-ls-Barranant, Né à*  
*Albacourt (Somme) le troisième jour du mois d'octobre mil*  
*neuf cent seize à dix heures des suites d'une plaie de la*  
*région abdominale par éclat d'obus (mort pour la France)*  
*époux de Ernest et de Berthe Angèle domiciliés à Chaux-*  
*ls-Barranant canton de Verval Département du Doubs soufourni*  
*ment à l'artillerie 8<sup>e</sup> du lock civil nous nous sousserons témoignés*  
*après de la personne décédée et après de la réalité du décès.*  
*Pris par nous Elbi Gavarrina officier d'administration*  
*de 3<sup>e</sup> classe gestionnaire de l'ambulance 19<sup>e</sup> officier de l'état*  
*civil, sur la déclaration de Albaurie Bouge âgé de 55 ans,*  
*infirmier à l'ambulance 19<sup>e</sup> et de Adrien Paquierus âgé de*  
*36 ans infirmier à la même ambulance, témoins qui ont*  
*signé avec nous après lecture.*

*N<sup>o</sup> 7*

*Transcription*  
*du décès de*  
*Vittot*  
*Narcisse*

*Mort pour la France*

Le nom de de Narcisse Vittot a été proposé au vu des pièces en notre possession.

L'équipe municipale  
vous souhaite une

bonne et heureuse  
année

2016